



HAL
open science

Réécrire l'histoire et modifier les événements : l'écriture de la rupture chez les historiens latins

Régine Utard

► To cite this version:

Régine Utard. Réécrire l'histoire et modifier les événements : l'écriture de la rupture chez les historiens latins. A. Grandazzi et A. Queyrel Bottineau (dir.). *Antiques uchronies. Quand Grecs et Romains imaginent des histoires alternatives*, EUD, Dijon, p. 151-164, 2018. hal-03759138

HAL Id: hal-03759138

<https://hal.science/hal-03759138>

Submitted on 23 Aug 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Réécrire l'histoire et modifier les événements : l'écriture de la rupture chez les historiens latins

Régine UTARD
Sorbonne Université – Paris
EDITTA – UR 1491

Résumé : Les historiens latins, en rapportant les événements qui ont marqué l'histoire de Rome, ont toujours cherché à mettre en lumière les événements qui font sens ainsi que l'influence des conduites humaines. Dans le cadre de l'uchronie se trouvent également analysés les différents aspects d'un avenir envisagé mais non réalisé, de même que les conséquences que pourraient avoir certaines actions si elles venaient à se produire. Cette dimension uchronique est spécifique du récit dramatique chez les historiens latins et elle repose notamment sur une écriture de la rupture, présente à la fois dans la narration et les discours. Elle s'appuie sur des moyens lexicaux, grammaticaux et stylistiques précis, ainsi que sur les ressources et effets de sens du subjonctif conditionnel. Ce dernier peut même permettre à l'historien de développer une réflexion théorique, afin de délivrer un message, une leçon ou un discours de vérité.

Mots-clés : historiographie latine – César – Salluste – Tite-Live – Tacite – récit dramatique – dramatisation – rupture – raisonnement hypothétique – subjonctif – fiction – réflexion théorique – éventualité – stylistique – *uariatio* – effets de sens

Abstract: Latin historians, when relating the events which have marked the history of Rome, have always sought to highlight the events which have meaning as well as the influence of human conduct. In the case of uchronia, the various aspects of an envisaged but unrealised future are also analysed, as well as the consequences that certain acts might have if they were to occur. This uchronic dimension is particular to dramatic accounts in the works of Latin historians. It is based notably on a writing of rupture, present in both narrative and speeches. It is supported by specific lexical, grammatical and stylistic means, and by the resources and meaning effects of the conditional subjunctive. It can even allow the historian to develop theoretical reflection, in order to deliver a message, a lesson or a statement of truth.

Keywords: latin historiography – Caesar – Sallust – Livy – Tacitus – dramatic narrative – dramatization – rupture – hypothetical reasoning – subjunctive – fiction – theoretical reflection – possibility – stylistic – *uariatio* – meaning effects

* * *

L'historiographie latine repose sur la narration du fait vécu et mémorable, un fait toujours significatif aux yeux de l'auteur et du lecteur. L'histoire¹, en tant que genre littéraire, se démarque ainsi de l'annalistique, qui retrace, année par année, les événements du passé,

¹ Sur le sens du mot *historia* et sur l'historiographie romaine, se reporter à Cizek 1995, 9-26.

mais sans se soucier ni des causes ni des desseins². Récit d'événements passés ou présents, l'histoire procède inévitablement à un tri, à des simplifications, à une organisation des faits³.

Ainsi, pour l'historien latin, il ne convient pas de copier simplement le réel, mais de reconstituer le passé – proche ou lointain – pour mettre en valeur les événements et les hommes qui font sens. Il s'efforcera alors d'expliquer les causes des événements politiques et les motivations des acteurs de l'histoire. À partir du postulat que l'histoire a un sens, l'écriture historiographique latine a pour but d'exprimer ce sens. Elle cherchera donc à apporter des réponses à des interrogations fondamentales.

Pour autant, Cicéron, premier théoricien du genre historique⁴, met l'accent sur une écriture de vérité :

Cic., *De or.*, II 62-63 : *Nam quis nescit primam esse historiae legem, ne quid falsi dicere audeat ? deinde ne quid ueri non audeat ? ne quae suspicio gratiae sit in scribendo ? ne quae simultatis ? Haec scilicet fundamenta nota sunt omnibus.*

« Qui ne sait que la première loi du genre est de ne rien oser dire de faux ? La seconde, d'oser dire tout ce qui est vrai ? d'éviter, en écrivant, jusqu'au moindre soupçon de faveur ou de haine ? Oui, voilà les fondements de l'histoire, et il n'est personne qui les ignore »⁵.

Ces deux règles « ne rien oser dire de faux » (*ne quid falsi dicere audeat*) et « oser dire tout ce qui est vrai » (*ne quid ueri non audeat*) constituent le fondement essentiel de l'écriture historique qui veut donner à entendre un discours de vérité⁶. Aussi le vrai en histoire repose-t-il sur l'élimination de tout soupçon de « faveur » (*gratiae*) ou de « haine » (*simultatis*).

On trouve ces mêmes déclarations chez Salluste lorsque, dans la préface du *Catilina*, il explique les difficultés et les mérites de la tâche de l'écrivain :

Sall., *Cat.*, IV 2 : *Sed a quo incepto studioque me ambitio mala detinuerat eodem regressus, statui res gestas populi Romani carptim, ut quaeque memoria digna uidebantur, perscribere ; eo magis quod mihi a spe, metu, partibus rei publicae animus liber erat.*

« Mais revenant au dessein et à l'inclination dont m'avait tenu éloigné une ambition mauvaise, je résolus d'écrire l'histoire du peuple Romain, en en détachant les faits qui me semblaient dignes de mémoire ; j'y étais d'autant plus poussé que j'étais dégagé d'espoir, de crainte, d'esprit de parti ».

Cette affirmation figure également dans la préface de l'*Ab Vrbe condita* de Tite-Live, même si elle est plus discrète :

Liv., *Praef.*, 5 : *Ego contra hoc quoque laboris praemium petam, ut me a conspectu malorum quae nostra tot per annos uidit aetas, tantisper certe dum prisca illa tota mente repeto, auertam, omnis expers curae quae scribentis animum, etsi non flectere a uero, sollicitum tamen efficere posset.*

« Tandis que moi, l'un des avantages que je compte retirer de mon travail, ce sera de trouver, du moins tant que mon esprit s'appliquera tout entier à retrouver ces antiquités, une diversion aux spectacles funestes dont notre siècle a été si longtemps le témoin, et de ne pas connaître tous les soucis qui, sans aller jusqu'à détourner l'historien de la vérité, pourraient être en tout cas une gêne pour lui ».

² Se reporter à notre livre Utard 2004, 24-27.

³ Consulter Veyne 1979, 11-19.

⁴ Sur la théorie cicéronienne de l'histoire, consulter notamment Cizek 1995, 65-70.

⁵ Sauf mention contraire, les textes latins et les traductions sont cités d'après les éditions parues dans la Collection des Universités de France, Paris, Les Belles Lettres.

⁶ Voir Dangel 2003, 85-95 ; Jal 1990, 35-37.

Enfin, chacun se souvient de la profession de foi de Tacite, déclarant dès le début des *Annales* écrire « sans colère et sans passion » (*sine ira et studio*)⁷ :

Tac., *Ann.*, I 1, 3 : *Inde consilium mihi pauca de Augusto et extrema tradere, mox Tiberii principatum et cetera, sine ira et studio, quorum causas procul habeo.*

« De là mon dessein de consacrer peu de mots à Auguste et seulement à sa fin, puis de raconter le principat de Tibère et le reste sans colère ni faveur, sentiments dont les motifs sont éloignés de moi ».

Il reste que la conception du vrai historique dans l'historiographie latine ne correspond nullement à notre conception moderne de l'histoire, fondée sur l'impératif d'une objectivité absolue et d'une totale impartialité. En ce sens, l'historien de l'antiquité, loin d'être un chercheur scientifique, se focalise moins sur la vérité absolue des faits que sur la véracité des faits qui n'exclue pas leur fonction exemplaire.

Recueil d'*exempla, munus* éducatif, l'histoire, conçue comme *magistra uitae* aux yeux des Romains, a pour but en effet de rendre compte des événements marquants ainsi que des conduites, bonnes ou mauvaises, des hommes qui ont fait l'histoire dans une continuité et un ordre nécessaires.

Parce qu'il refuse de relater les faits bruts et de se soumettre sans discernement au despotisme des faits⁸, l'historien latin construit ce faisant un discours sur l'histoire. Son critère de vérité est la conformité aux valeurs éthiques, philosophiques et politiques fondamentales, si bien que l'écriture historique des Latins est « l'espace de Mnémosyne, tout à la fois pouvoir de réminiscence, moyen de commémoration et Mémoire transcendante »⁹.

Mais au souci de dire le vrai s'ajoute également pour l'historien latin celui du travail artistique. Tite-Live insiste dans la préface de l'*Ab Vrbe condita* sur « l'art d'écrire » (*scribendi arte*)¹⁰, qui est plus exactement l'art de « bien écrire », ce qui signifie avoir un beau style, pour répondre aux exigences du genre littéraire qu'est l'historiographie.

Ainsi, l'historien doit « plaire », et pour cela il doit, de l'avis de Cicéron, avoir un talent d'orateur ; il doit savoir « orner le texte de la parure que seul un écrivain, fort des moyens de la rhétorique, est capable de mettre en œuvre »¹¹. Chacun a en effet à l'esprit la célèbre citation de Cicéron, dans le *De legibus*, qui fait de l'histoire un *opus oratorium maxime*¹² :

Cic., *De leg.*, I 2, 5 : *Potes autem tu profecto satis facere in ea [=historia], quippe cum sit opus, ut tibi quidem uideri solet, unum hoc oratorium maxime.*

⁷ Cf. aussi Tac., *Histoires*, I 1, 3 : *Sed incorruptam fidem professis neque amore quisquam et sine odio dicendus est* (« Mais quand on a fait profession de loyauté incorruptible, on doit parler de chacun sans amour et sans haine »). Sur le débat concernant l'objectivité proclamée par Tacite, consulter notre livre Utard 2004, 406-409.

⁸ Voir Martin et Gaillard 1990, p. 109 : « Qu'il consacre son œuvre à la chronique de son époque, ou qu'il entreprenne de parcourir tout l'itinéraire qui mène des origines de la Ville à son actualité, l'historien antique ne pratique pas l'histoire comme science, mais l'historiographie comme art, l'art de dégager par l'écriture littéraire les messages humains que renferment les brumes du passé ».

⁹ Dangel 2003, p. 92.

¹⁰ Liv. *Praef.*, 1-2 : *Facturusne operae pretium sim si a primordio Vrbs res populi Romani perscripserim nec satis scio nec, si sciam, dicere ausim, quippe qui cum ueterem tum uolgatam esse rem uideam, dum noui semper scriptores aut in rebus certius aliquid allaturos se aut scribendi arte rudem uetustatem superaturos credunt* (« Vaut-il la peine de raconter depuis les origines de Rome l'ensemble de l'histoire romaine ? Je n'en suis pas très sûr, et si je l'étais, je n'oserais le prétendre. C'est que mon sujet me semble vieux et surtout rebattu : car il survient sans cesse de nouveaux historiens qui se flattent les uns d'apporter dans le domaine des faits une documentation plus sûre, les autres de surpasser par leur talent littéraire la maladresse des anciens »).

¹¹ Cizek 1995, p. 66.

¹² Sur cette citation et ses implications, consulter Utard 2004, 103-108.

« Or tu peux d'autant mieux y réussir qu'il s'agit, ainsi que tu as d'ailleurs coutume de l'envisager, d'un travail qui convient tout particulièrement à un orateur ».

Évidemment, il n'est pas question de réduire simplement l'historiographie à une branche de l'éloquence¹³, mais d'affirmer l'autonomie stylistique de l'histoire, reposant sur une *historia ornata*, une historiographie « ornée ». Ainsi, les historiens ne doivent pas se contenter d'être de simples *narratores rerum*, mais des *exornatores*, capables « d'ornier les faits »¹⁴. Cela ne signifie pas falsifier l'histoire ; il s'agit plus exactement d'embellir le récit, en se mettant en quête de la beauté¹⁵ ; le but recherché est d'élever l'esthétique du style à la hauteur du sujet.

Un tel travail artistique conduit parfois les historiens à arranger les faits, à multiplier les péripéties, à utiliser tous les procédés rhétoriques de la *uariatio*. Fréquente est en particulier la dramatisation du récit chez les historiens latins. Non moins recherchée est l'écriture pathétique et persuasive, de façon à frapper davantage le lecteur.

Or, la manière de présenter les faits relève de la *narratio*, enseignée à Rome dans les écoles de rhétorique. Elle consiste à présenter les faits tels qu'ils se sont passés ou tels qu'ils ont pu se passer, comme l'indique la *Rhétorique à Herennius*¹⁶ :

Her., I 15 : *Rem dilucide narrabimus si ut quicque primum gestum erit, ita primum exponemus et rerum ac temporum ordinem conseruabimus, ut gestae res erunt aut ut potuisse geri uidebuntur.*

« Nous narrerons les faits clairement si nous les exposons dans l'ordre où ils ont eu lieu, en respectant la succession des événements et la chronologie, comme les faits se seront produits ou comme ils sembleront avoir pu se produire ».

Ainsi les historiens latins n'ont pas hésité à envisager parfois ce qui se serait produit si tel ou tel événement avait eu lieu ou si telle ou telle situation avait duré. Cette démarche est spécifique aux temps forts d'un récit, notamment dans les situations de crise, et repose sur des marqueurs formels, clairement identifiés.

En effet, dans le cadre du récit dramatique, l'historien latin peut utiliser des techniques de rupture¹⁷. Le procédé consiste à suspendre une action en cours ou une situation en train de s'instaurer pour introduire avec vivacité un fait capital.

¹³ La preuve en est que Cicéron prend soin de préciser dans l'*Orator* que le style de l'orateur n'est pas celui de l'historien. Cf. Cic., *Or.*, XX 66 : *Huic generi historia finitima est, in qua et narratur ornate et regio saepe aut pugna describitur ; interponuntur etiam contiones et hortationes, sed in his tracta quaedam et fluens expetitur, non haec contorta et acris oratio* (« Proche de ce genre est l'histoire qui comporte des narrations ornées et souvent la description d'une contrée ou d'une bataille ; on y intercale aussi des harangues et des exhortations ; mais on y recherche un style étiré et coulant, non celui tendu et vif de l'orateur »). L'orateur doit en effet s'exprimer autrement que « dans le langage de l'historien » : cf. Cic., *Or.*, XXXVI 124.

¹⁴ Cf. Cic., *De or.*, II 53-54 : (...) *qui neque tenent quibus rebus ornatur oratio (...) et, dum intellegatur quid dicant, unam dicendi laudem putant esse breuitatem. (...) non exornatores rerum, sed tantummodo narratores fuerunt.* (« Tous ces gens-là ignorent le moyen d'embellir le discours (...) et, pourvu que l'on comprenne ce qu'ils disent, ils pensent que le seul mérite du style est la brièveté. (...) Ils ne songent pas à orner les faits ; ils se contentent de les raconter »).

¹⁵ Curieuse, il est vrai, est la demande de Cicéron adressée à l'historien L. Luceius (*Fam.*, V 12), lui demandant d'écrire l'histoire de son consulat « en embellissant ce récit au-delà de ce qui peut être [sa] vraie pensée et de n'y pas tenir compte des lois de l'histoire » : *Itaque te plane etiam atque etiam rogo ut et ornas ea uehementius etiam quam fortasse sentis, et in eo leges historiae negligas (...). Nihil est enim aptius ad delectationem lectoris quam temporum uarietates fortunaequae uicissitudines.* Il convient certes de nuancer la demande formulée par Cicéron, même si ses paroles témoignent d'une conception peu 'scientifique' de l'histoire au sens où on l'entend à notre époque moderne. Voir Jal 1990, 39-40.

¹⁶ Pour le caractère pathétique de la narration, se reporter à Arstt, *Rhet.*, III 1417a36-1417b6.

Ainsi, le *ni* ou *nisi* de rupture introduit l'événement qui, au dernier moment, empêche une éventualité de se réaliser.

Au livre XXXIII de l'*Ab Vrbe condita* de Tite-Live, l'arrivée de l'infanterie et de la cavalerie sauve le proconsul Quinctius Flaminius d'un grand danger qui aurait pu être désastreux :

Liv. XXXIII 5, 1-2 : *Quinctius ad Thebas Phthioticas castra cum mouisset, spem nactus per Timonem, principem ciuitatis, prodi urbem cum paucis equitum leuisque armaturae ad muros successit. Ibi adeo frustrata spes est ut non certamen modo cum erumpentibus sed periculum quoque atrox **subiret**, **ni** castris exciti repente pedites equitesque in tempore **subuenissent**.*

« Quinctius avait déplacé son camp près de Thèbes en Phthiotide, et, comme il avait conçu l'espoir que Timon, le personnage le plus influent de cette ville, la lui livrerait, il s'approcha des murs avec un petit nombre de cavaliers et de fantassins armés à la légère. Là ses espérances furent à ce point déçues qu'il eut non seulement à se battre contre des soldats qui faisaient une sortie mais qu'il allait même courir un redoutable danger, si l'infanterie et la cavalerie, appelées du camp à la hâte, n'étaient arrivées à temps pour le secourir ».

De la même façon, le *donec* de rupture (« jusqu'au moment où ») marque soit un point d'aboutissement suivi d'un dénouement, soit une interruption dramatique, apte à introduire un coup de théâtre. Le deuxième cas est dramatiquement plus saisissant, comme lors du récit de la mort d'Agrippine au livre XIV des *Annales* de Tacite :

Tac., *Ann.*, XIV 8, 1-2 : *Interim, uulgato Agrippinae periculo, quasi casu euenisset, ut quisque acceperat, **decurrere** ad litus. Hi molium obiectus, hi proximas scaphas **scandere** ; alii, quantum corpus sinebat, **uadere** in mare ; quidam manus **protendere**. *Questibus, uotis, clamore diuersa rogitantium aut incerta respondentium omnis ora **compleri** ; **adfluere** ingens multitudo cum luminibus, atque, ubi incolumem esse pernotuit, ut ad gratandum sese expedire, **donec** ad spectu armati et minitantis agminis deiectioni sunt. Anicetus uillam statione **circumdat**, refractaque ianua, obuios seruorum abripit, **donec** ad fores cubiculi ueniret ; cui pauci adstabant, ceteris terrore inrumpentium exterritis.**

« Cependant, au bruit du danger couru par Agrippine, comme s'il était dû à un accident, chacun, en apprenant la nouvelle, se met à courir au rivage. Ceux-ci montent sur les digues, ceux-là dans les barques les plus proches ; d'autres, jusqu'à hauteur d'homme, s'avancent dans la mer ; quelques-uns tendent les bras ; plaintes, vœux, cris confus où se mêlent questions diverses et réponses incertaines, emplissent toute la côte ; voici qu'accourt une foule immense avec des flambeaux, et, quand on sut qu'elle était saine et sauve, on s'apprêtait à la féliciter, lorsque la vue d'une colonne armée et menaçante dispersa ce rassemblement. Anicetus investit la villa, enfonce la porte, s'empare des esclaves qu'il rencontre et arrive enfin au seuil de la chambre ; peu de gens se trouvaient là, tous les autres ayant fui, épouvantés par cette irruption ».

Alors qu'Agrippine vient d'échapper au naufrage où elle aurait dû succomber, la foule, ignorante de ce qui se trame, accourt de toutes parts pour la féliciter d'être saine et sauve. Le récit de Tacite procède en deux temps. Le premier mouvement est composé de propositions brèves et repose exclusivement sur une série d'infinitifs de narration qui convient aux situations les plus pathétiques¹⁷. Le récit est ainsi marqué par une montée de la dramatisation, qui atteint un point de rupture avec la conjonction *donec* à valeur d'opposition, puisque la vue d'hommes armés et menaçants a pour effet de mettre fin au rassemblement, tout en introduisant le coup de théâtre final du meurtre, cette fois-ci réussi, d'Agrippine. En effet, le deuxième mouvement est focalisé sur l'arrivée d'Anicetus, dont la progression vers la

¹⁷ Pour tout ce développement, se référer à Chausserie-Laprée 1969, 541-650, qui a mis en évidence les techniques de rupture dans le cadre de l'expression narrative chez les historiens latins.

¹⁸ Sur l'effet stylistique de l'emploi de l'infinitif de narration, consulter Chausserie-Laprée 1969, 369-379.

chambre où se trouve Agrippine est marquée par une vivacité du récit d'autant plus forte qu'elle est soutenue par des présents de narration (*circumdat, abripit*) jusqu'au point d'aboutissement mis en scène par la seconde conjonction *donec*, qui introduit le récit même du meurtre.

Le *ni* ou *nisi* de rupture, ainsi que le *donec* de rupture, sont en réalité deux équivalents stylistiques du *cum* de rupture (appelé également *cum inuersum*), procédé de loin le plus utilisé chez les historiens latins. En effet, le *cum* de rupture suspend un développement en cours et possède une même fonction de rupture et de mise en scène.

Aussi observe-t-on une véritable élaboration stylistique de l'emploi de ces trois conjonctions, qui repose sur une convergence d'effets, dont le but est d'instaurer une forte dramatisation du récit.

Il y a en effet toujours une préparation de la rupture dans la principale à partir de procédés complémentaires. Ces procédés sont de trois ordres : premièrement, des moyens lexicaux avec l'emploi d'un *iam* d'ouverture et de préparation dramatique, le recours à des adverbes de rupture comme *repente* ou *subito*, ainsi que le sémantisme d'une action simplement ébauchée ou imminente. Deuxièmement, des moyens grammaticaux, avec les temps de l'imparfait et du plus-que-parfait. Troisièmement enfin, des moyens stylistiques comme l'antéposition du verbe, l'anaphore possible de *iam* et des jeux temporels faisant intervenir les deux couples temporels dont l'effet est le plus saisissant, à savoir imparfait-parfait ou imparfait-présent. Les exemples sont multiples chez les historiens latins et nous n'en citerons qu'un seul, suffisamment représentatif.

Au livre VII de la *Guerre des Gaules*, lors du siège d'Avaricum, César montre les Gaulois prêts à abandonner leur ville sur l'ordre de Vercingétorix :

Caes., *B.G.*, VII 26, 1-5 : *Omnia experti Galli, quod res nulla successerat, postero die consilium ceperunt ex oppido profugere hortante et iubente Vercingetorige. Id silentio noctis conati non magna iactura suorum sese effecturos sperabant, propterea quod neque longe ab oppido castra Vercingetorigis aberant, et palus, quae perpetua intercedebat, Romanos ad insequendum tardabat. **Iamque hoc facere noctu apparabant, cum** matres familiae **repente** in publicum procurrerunt, **flentesque proiectae ad pedes suorum omnibus precibus** petierunt ne se et communes liberos hostibus ad supplicium dederent, quos ad capiendam fugam naturae et uirium infirmitas impediret. Vbi eos in sententia perstare uiderunt, quod plerumque in summo periculo timor misericordiam non recipit, conclamare et significare de fuga Romanis coeperunt. Quo timore perterriti Galli, ne ab equitatu Romanorum uiae praeoccuparentur, **consilio destiterunt.***

« Ayant tout essayé, et toujours sans succès, les Gaulois, le lendemain, décidèrent d'abandonner la ville : Vercingétorix les y exhortait, le leur ordonnait. En tâchant d'effectuer cette opération dans le silence de la nuit, ils espéraient y réussir sans trop de pertes, parce que le camp de Vercingétorix n'était pas loin de la place, et que le marécage qui formait entre celle-ci et les Romains une ligne continue retarderait la poursuite. Ils faisaient déjà leurs préparatifs, la nuit venue, quand soudain les mères de famille accoururent sur les places et se jetant, en larmes, à leurs pieds, les supplièrent de mille façons de ne pas les livrer à la cruauté de l'ennemi, elles et leur commune progéniture, à qui la faiblesse du sexe ou de l'âge ne permettait pas la fuite. Quand elles les virent inflexibles – en général, dans les cas de péril extrême, l'âme en proie à la peur reste inaccessible à la pitié – elles se mirent à crier toutes ensemble et à signaler aux Romains le projet de fuite. Alors les Gaulois, craignant que la cavalerie romaine ne leur coupât la route, renoncèrent à leur dessein ».

Dans ce court passage, César dramatise le récit en s'appuyant sur une écriture de la rupture et un registre pathétique. En effet, après avoir mis en place le cadre propice à l'action, le récit se charge d'une tonalité dramatique, instaurée par le *iam* de préparation dramatique, placé en tête de phrase, et confirmée par la profondeur de l'imparfait *apparabant*, dont le sémantisme

indique également l'attente. Le cadre nocturne (*noctu*) contribue à créer une ambiance particulière, propice aux effets de tension, voire d'angoisse.

L'action en cours se trouve brutalement interrompue. Le *cum* de rupture renforcé par la présence de l'adverbe *repente* (« soudain ») introduit l'événement inattendu : l'arrivée des mères de famille. La rupture se signale également au niveau du lexique, puisque « le silence de la nuit » (*silentio noctis*) cède la place aux cris et aux lamentations des femmes. Le temps des verbes vient aussi appuyer l'effet de rupture, puisque à l'imparfait de préparation dramatique (*apparabant*) succède une série de verbes au parfait (*procurrerunt, petierunt, coeperunt*).

Enfin, la mention des pleurs (*flentes*), l'attitude de suppliantes (*proiectae ad pedes suorum*) et les prières (*omnibus precibus*) donnent à voir une scène éminemment pathétique, relayée par un discours indirect de supplication mettant en avant la faiblesse des femmes et des enfants.

Même si la suite du récit montre que les Gaulois vont renoncer à leur projet de fuite non pas par pitié, mais par peur que ce dernier ne soit dévoilé aux Romains par les cris que poussent les femmes devant leur inflexibilité, il n'en reste pas moins que c'est bien le coup de théâtre de l'arrivée des femmes qui empêche à ce moment précis les Gaulois de fuir. Or, le lendemain, César lance l'assaut et la ville d'Avaricum tombe aux mains des Romains qui massacrèrent vieillards, femmes et enfants.

Ainsi, dans le cadre du récit dramatique, fondé sur une écriture de la rupture, l'historien latin montre sa capacité à agir sur le cours des événements, tout en imprimant à la narration historique un mouvement et une intensité remarquables.

En ce sens, l'historien latin participe pleinement aux faits historiques. Il privilégie ainsi une « vision intérieure » des événements et des réalités. Il recrée les scènes « en analysant, toujours de l'intérieur de la trame narrative, les raisons, les soucis et les réactions des hommes à l'égard des événements ou des situations »¹⁹.

Cette « vision intérieure des faits » se laisse aisément percevoir par l'usage du subjonctif conditionnel.

Sans entrer dans les détails de l'évolution de l'emploi, assez complexe et parfois subtil, du subjonctif dans le système latin²⁰, rappelons que le subjonctif présent exprime un procès comme possible dans le présent et le futur, ce que l'on appelle traditionnellement le potentiel (*Possim, si uelim* : « Je pourrais, si je voulais »).

Le subjonctif imparfait transpose au passé le potentiel (potentiel du passé), type *uideres* : « on pouvait voir », mais surtout il rend la possibilité encore ouverte dans le passé immédiat mais exclue du présent du locuteur, ce que les grammairiens traditionnels qualifient d'irréel du présent (*Si sanus essem, medicum non expeterem* : « Si j'étais en bonne santé, je ne demanderais pas le médecin »).

Enfin, le subjonctif plus-que-parfait exprime la possibilité déjà exclue à un moment donné du passé, d'où son appellation d'irréel du passé (*Heri si sanus fuisset, medicum non expetuissem* : « Si j'avais été en bonne santé hier (mais cette possibilité était déjà exclue), je n'aurais pas demandé le médecin »).

Il y a bien longtemps que les grammairiens récusent les notions de potentiel et d'irréel pour définir les temps du subjonctif conditionnel, dans la mesure où l'énoncé porte non pas sur les notions de vrai ou de faux par rapport à la réalité en cours ni sur le possible ou l'impossible. Voilà pourquoi on peut trouver dans les énoncés conditionnels aussi bien un indicatif, mode objectif référé au critère de réalité, qu'un subjonctif, mode fondé sur le point de vue subjectif du locuteur. Seul le contexte est déterminant. C'est pourquoi, on préférera les

¹⁹ Cizek 1995, p. 168.

²⁰ Sur l'emploi des temps du subjonctif en latin, son évolution et ses valeurs, consulter Perret 1962 ; Thomas 1938 ; Dangel 1982, 10-18 ; Ruch 1967, 113-133 ; Perret 1964, 197-212.

notions d'éventualité ouverte ou fermée au moment du discours. Intéressants sont alors les effets de sens en contexte.

Ainsi, le subjonctif présent indique une éventualité ouverte dans les faits ou simplement en pensée. De caractère le plus souvent fictif, l'énoncé apparaît « le plus généralement comme un support de raisonnement propre à illustrer et à faire surgir le débat à partir des potentialités plus ou moins abstraites, contenues dans l'actualité en cours »²¹. Analysons cet exemple de Tite-Live :

Liv., XXXIX 37, 3 : *Et si existat hodie ab inferis Lycurgus, gaudeat ruinis eorum, et nunc se patriam et Spartam antiquam agnoscere dicat.*

« Si jamais Lycurgue sortait aujourd'hui des enfers, il se réjouirait de leur ruine ; il reconnaîtrait sa patrie, son antique Sparte ».

Le procès, loin d'être conçu comme possible, est une hypothèse invraisemblable et comprise comme telle. Pourtant Tite-Live emploie le subjonctif présent, offrant la possibilité d'imaginer un instant cette résurrection. Le procès irréalisable, devenu hypothèse envisagée pendant un moment du discours, permet alors un effet de sens spécial : celui d'une dénonciation diplomatique et de l'appel à une prise de conscience.

Le subjonctif imparfait exprime une éventualité fermée dans les faits ou simplement en pensée au moment du discours. Il est propre à évoquer des procès conçus en dehors de la réalité. Ceux-ci peuvent concerner tout aussi bien ce qui n'est plus que ce qui ne peut pas être. C'est pourquoi, « portant sur des éventualités fermées présentées comme telles au moment du discours, ces procès désactualisés facilitent plus encore qu'au subjonctif présent, les constructions, voire les jeux gratuits de l'esprit »²².

Au livre XII des *Annales* de Tacite, le roi breton Caratacus implore la clémence de l'empereur Claude en prononçant les paroles suivantes :

Tac., *Ann.*, XII 37 : *Si statim deditus traherer (...), supplicium mei obliuio sequeretur.*
« Une prompte reddition m'eût-elle traîné ici (...), l'oubli suivrait mon supplice ».

Nous souscrivons pleinement à l'analyse de J. Perret dans la mesure où, lorsque le roi breton s'adresse à l'empereur, son supplice « n'est ni passé ni présent ; s'il doit prendre place quelque jour dans le réel, ce ne peut être que plus tard dans l'avenir. Pourtant le captif parle de cette éventualité comme périmée (*supplicium mei obliuio sequeretur*). Pour rendre son discours plus persuasif, il feint de considérer l'éventualité de son supplice comme déjà hors de question »²³.

Le subjonctif plus-que-parfait, quant à lui, marque qu'une éventualité est fermée depuis le passé du discours. Est ajoutée à la distance prise avec la réalité l'idée d'une situation définitivement périmée. On énonce ce qui aurait pu se produire, mais ne s'est pas produit. En formulant une telle hypothèse, l'historien renonce à la simple constatation, et utilise les éléments du passé pour mieux cerner et éclairer la réalité.

Ainsi le passé devient l'acquis du présent et peut permettre la dénonciation, comme dans l'argumentation suivante :

Liv., VI 40, 12 : *Ergo si esset libera haec ciuitas, non tibi frequentes succlamassent : « Abi hinc cum tribunatibus ac rogationibus tuis ; (...) » ?*

²¹ Dangel 1982, p. 15.

²² *Ibid.*, loc. cit.

²³ Perret 1962, p. 109.

« Par conséquent, si cette cité était libre, n'aurait-elle pas fait entendre en masse cette clameur contre toi : 'File d'ici, avec tes tribunats et tes projets de loi ; (...)' ? »

L'emploi du subjonctif plus-que-parfait *succlamassent* offre la possibilité à Ap. Claudius de dénoncer précisément à quel point la liberté n'existe plus dans la cité.

Mieux encore : ce mode de pensée permet d'envisager qu'une action ou qu'un état, qui ne sont pas intégrés à la trame du réel, auraient eu telle ou telle conséquence, s'ils y avaient été intégrés.

C'est ainsi que Tite-Live fait ressortir les risques qu'aurait courus Marcius dans la guerre contre Persée s'il avait eu en face de lui les anciens rois de Macédoine :

Liv., XLIV, 4, 9 : *Ventum quidem erat eo, ut, si hostem similem antiquis Macedonum regibus habuisset consul, magna clades accipi potuerit.*

« On était arrivé en effet à une situation telle que, si le consul avait eu un adversaire semblable aux anciens rois de Macédoine, il aurait pu subir un grand désastre ».

Non seulement l'historien fustige la passivité de Persée, signe de sa faiblesse, mais il dénonce aussi l'opération téméraire du consul Marcius.

De cette manière, en envisageant ce qui aurait pu se passer, l'historien dresse un jugement. Il ne s'appuie pas sur un avenir envisagé, mais sur un passé qui n'a rien d'hypothétique. Il s'agit en réalité bien plus d'un raisonnement hypothétique que d'un simple fait ou état hypothétique.

Énoncé de manière assertive, ce tour peut être alors une variante stylistique marquée du procédé de la prétérition.

Ainsi, au cours du débat sur la loi Oppia, Tite-Live imagine au livre XXXIV de l'*Ab Vrbe condita* les propos que Caton aurait pu tenir aux matrones descendues dans la rue :

Liv., XXXIV 2, 8 : *Equidem non sine rubore quodam, paulo ante, per medium agmen mulierum in forum perueni. Quod nisi me uerecundia singularum magis maiestatis et pudoris quam uniuersarum tenuisset, (...), dixissem : « (...) ».*

« Pour ma part, ce n'est pas sans rougir que j'ai traversé, tout à l'heure, ces troupes de femmes afin d'arriver au forum. Si le respect de la dignité et de l'honneur que j'éprouve pour chacune d'elles en particulier, plus que pour toutes ensemble, ne m'avait retenu (...), je leur aurais dit : '(...)' »

Caton, tout en affirmant s'être tu dans le passé immédiat, n'en dit pas moins maintenant les mots vengeurs auxquels il prétend avoir renoncé²⁴.

C'est pourquoi, lieu du raisonnement hypothétique, le subjonctif conditionnel est tout à fait apte à présenter une réflexion théorique.

Le célèbre *excursus* consacré à Alexandre le Grand dans le livre IX de l'*Ab Vrbe condita* de Tite-Live, analysé par M. Simon dans le présent ouvrage²⁵, en est une bonne illustration. L'historien reconstruit un instant en pensée un passé qui, s'il s'était produit, ne laissait aucun doute sur son déroulement et son résultat. Dans une longue supputation hypothétique, qui développe parallèlement une rhétorique de l'éloge destinée à glorifier les généraux exemplaires qui ont marqué l'histoire de Rome, l'historien affirme que, si Alexandre,

²⁴ Dangel 1982, p. 17.

²⁵ Voir supra, 00-00. Consulter également Mahé-Simon 2001, 37-63.

après avoir dompté l'Asie, s'était lancé dans la conquête de l'Occident, « l'empire romain serait facilement resté invaincu »²⁶.

Or, le raisonnement développé par Tite-Live, s'il repose sur l'emploi du subjonctif conditionnel, accorde néanmoins une large place à l'indicatif, mode du constat effectif. Car toutes les actions et faits mémorables accomplis au cours de cette époque par les consuls ou les dictateurs romains, dont l'historien énumère les noms en IX 17, 7-8, sont ancrés dans la réalité des faits. Plus précisément, on observe un jeu subtil entre subjonctif conditionnel et indicatif dans tout le passage, voire au sein d'une même phrase :

Tite-Live, IX 17, 9 : *Deinceps ingentes sequuntur uiri, si Punicum Romano praeuertisset bellum seniorque in Italiam traiecisset.*

« Et il y eut après eux de grands hommes, pour le cas où Alexandre aurait fait passer la guerre contre Carthage avant la guerre contre Rome et serait venu plus âgé en Italie ».

Ainsi, Tite-Live emploie le subjonctif plus-que-parfait toutes les fois qu'il s'agit de déduire à partir des données historiques réelles, exprimées à l'indicatif, ce qui se serait produit pour Alexandre et Rome²⁷.

Or, dans la mesure où le subjonctif plus-que-parfait est apte à l'évaluation objective par opposition à « l'aspect subjectif, rendu par le subjonctif imparfait exprimant des procès psychologiques »²⁸, les conséquences tirées, fussent-elles imaginées, ressortissent ainsi à une sorte de vérité acquise, voire absolue, qu'affirme de manière péremptoire l'historien à la fin de l'exkursus, en s'appuyant sur un futur qui, lui, s'accomplira – puisque Philippe et Persée seront effectivement battus par les Romains²⁹ :

Liv., IX 19, 14 : *Non quidem Alexandro duce nec integris Macedonum rebus sed experti tamen sunt Romani Macedonem hostem aduersus Antiochum, Philippum, Persen, non modo cum clade ulla, sed ne cum periculo quidem suo.*

« Les Romains ont rencontré non, à la vérité, Alexandre, ni les forces intactes de la Macédoine, mais du moins les Macédoniens, comme ennemis, dans leurs luttes contre Antiochus, Philippe, Persée, et cela non seulement sans défaite, mais sans danger pour eux ».

Aussi voudrions-nous, pour terminer, montrer de quelle manière ces ressources de la *uariatio* favorisent de nouvelles techniques littéraires chez les historiens. Ainsi, parallèlement au dialogue fictif ou à la prise en compte d'objections supposées, le développement d'un discours présenté comme imaginaire permet d'envisager des propos qui auraient pu être tenus. L'exemple le plus remarquable se trouve au livre XLV de l'*Ab Vrbe condita*, lorsque le consul Servilius prononce devant le peuple un discours pour l'attribution du triomphe à Paul-Émile après la victoire de Pydna et contre l'opposition du tribun militaire Servius Galba (XLV 37-38). L'orateur insère dans son discours deux discours fictifs³⁰, adressés à deux auditoires différents, l'un au peuple (XLV 37, 9-14), l'autre aux soldats de Paul Émile (XLV 38 – 39,

²⁶ Liv., IX 17, 3-4 : *Plurimum in bello pollere uidentur militum copia et uirtus, ingenia imperatorum, fortuna per omnia humana, maxime in re bellica potens : ea et singula intuenti et uniuersa, sicut ab aliis regibus gentibusque, ita ab hoc quoque facile praestant inuictum Romanum imperium* (« Ce qui semble le plus important, à la guerre, c'est le nombre et le courage des soldats, les qualités naturelles des généraux, et la fortune, puissante dans toutes les affaires humaines, mais surtout à la guerre. Pour qui considère ces éléments en détail et dans leur ensemble, ils garantissent que, comme devant les autres rois et les autres peuples, de même, devant Alexandre, l'empire romain serait facilement resté invaincu »).

²⁷ Sur l'emploi du subjonctif conditionnel dans l'*excursus* d'Alexandre, consulter en particulier Dangel 2001, 33-35.

²⁸ Ruch 1967, p. 131.

²⁹ Bernard 2000, p. 318, montre qu'avec Persée, dont la défaite à Pydna entraîne la reddition immédiate de toute la Macédoine, l'hypothèse avancée par Tite-Live à propos d'Alexandre (IX, 18, 8) se vérifie pleinement.

³⁰ Pour l'analyse de ces deux discours, consulter Jal 1979, CXIII-CXIV.

15). Or, le premier discours est placé dans la bouche même de son adversaire, Servius Galba, auquel le consul feint de donner la parole :

Liv., XLV 37, 8-9 : *Duas mihi aliquis contiones parumper faciat, unam militum Macedonicorum, puram alteram, integrioris iudicii et a favore et odio, uniuersi populi Romani ; apud contionem togatam et urbanam prius reus agatur. Quid apud Quirites Romanos, Ser. Galba, diceris ? Illa enim tibi tota abscisa oratio esset : « In statione seuerius et intentius institisti ; (...) ».*

« Que l'on me réunisse un instant, deux assemblées, l'une des soldats de Macédoine, l'autre, impartiale, dont le jugement ne laisse prise ni à la faveur, ni à la haine, celle du peuple romain tout entier. Que l'accusé soit d'abord conduit devant l'assemblée des citoyens, celle de la Ville. Que pourrais-tu dire devant les Quirites romains, Ser[uius] Galba ? Tout ton discours te serait en effet resté dans la gorge, à savoir : 'Tu as dû te consacrer au service de garde avec trop d'effort et d'attention (...)».

De plus, le consul Servilius développe à dessein devant le premier auditoire des arguments normalement destinés au second. Comme l'a indiqué P. Jal dans l'introduction du livre XLV, « si artificielle et subtile que semble par endroits la construction, on voit bien à quoi tendent ces procédés et quel est leur avantage pour l'orateur »³¹. En effet, en envisageant et en développant les propos qu'aurait tenus l'adversaire, l'auteur « confond plus aisément Galba en faisant ressortir l'absurdité et surtout la nocivité, pour le peuple romain pris dans son ensemble, des thèses démagogiques qu'il soutient »³². Le discours fictif permet ainsi une dénonciation moins encore ouverte que pleinement efficace.

En conclusion, la dimension uchronique, présente dans l'historiographie latine, révèle une autre manière d'agir sur le lecteur et sur l'histoire, à partir de « procédés littéraires et artistiques destinés à plaire au lecteur, en faisant appel non seulement à son jugement, mais à son imagination, à sa sensibilité, à son émotivité »³³, et même d'une certaine manière à la fiction.

Et si au début de notre propos nous avons évoqué les réflexions de Cicéron concernant l'historiographie, la qualité et le travail du style qu'il jugeait nécessaires dans le genre historique, nous savons tous qu'il n'a pas eu le temps d'écrire une œuvre d'histoire. Mais qu'il nous soit permis d'imaginer un instant ce qu'il aurait fait, s'il en avait eu le loisir !

Bibliographie

Bernard, J.E. (2000) : *Le portrait chez Tite-Live. Essai sur une écriture de l'histoire romaine*, Paris.

Briquel, D. et J.-P. Thuillier (2001) : *Le censeur et les Samnites. Sur Tite-Live, livre IX*, Paris.

Chausserie-Laprée, J.-P. (1969) : *L'expression narrative chez les historiens latins*, Paris.

Cizek, E. (1995) : *Histoire et historiens à Rome dans l'Antiquité*, Lyon.

Dangel, J. (2003) : « Les Muses de l'histoire : l'énigme cicéronienne », in : Lachenaud & Longrée 2003, 85-95.

– (2001) : « Aspects stylistiques du livre IX », in Briquel & Thuillier 2001, 13-36.

– (1982) : « Les phrases conditionnelles des discours liviens : Un énoncé-débat subjectif », *Information grammaticale* 15, 10-18.

³¹ Jal 1979, p. CXIV.

³² *Ibid.*, loc. cit.

³³ Jal 1990, p. 44.

- Demandt, A. (1984 [2010]) : *Ungeschehene Geschichte. Ein Traktat über die Frage : Was wäre geschehen wenn... ?*, Berlin.
- Handford, S.A. (1947) : *The Latin Subjunctive. Its Usage and Development from Plautus to Tacitus*, Londres.
- Jal, P. (1990) : « Tite-Live et le métier d'historien dans la Rome d'Auguste », *BAGB* 1, 32-47.
 – (1979) : *Tite-Live. Histoire romaine. Tome XXXIII, Livre XLV*, Texte établi et traduit par P. Jal, Paris, C.U.F.
- Lachenaud, G. et D. Longrée, dir. (2003) : *Grecs et Romains aux prises avec l'histoire. Représentations, récits et idéologie*, Presses Universitaires de Rennes.
- Mahé-Simon, M. (2001) : « L'enjeu historiographique de l'*excursus* sur Alexandre (IX, 16, 11-19, 17) », in Briquel & Thuillier 2001, 37-63.
- Martin, R. et J. Gaillard (1990) : *Les genres littéraires à Rome*, Paris.
- Perret, J. (1964) : « Présent et imparfait dans le subjonctif latin », *Latomus* 23, fasc. 2, 197-212.
 – (1962) : *Le verbe latin. Valeurs et emplois*, Paris.
- Ruch, M. (1967) : « État présent critique des interprétations de l'irréel et du potentiel dans la syntaxe latine », *Les études classiques* 35, 113-133.
 – (1950) : « Subjonctif présent et subjonctif imparfait dans les subordonnées conditionnelles », *R.E.L.* 28, 135-145.
- Thomas, F. (1938) : *Recherches sur le subjonctif latin. Histoire et valeurs des formes*, Paris.
- Utard, R. (2004) : *Le discours indirect chez les historiens latins : écriture ou oralité. Histoire d'un style*, Louvain-Paris-Dudley.
- Veyne, P. (1979) : *Comment on écrit l'histoire*, Paris, Éditions du Seuil.